



COMMUNIQUE DE PRESSE

## Résultats 2014 : les Belges se sont débarrassés de près de 111.000 tonnes de vieil électro

*Les campagnes de sensibilisation fonctionnent, la Belgique fait toujours partie des meilleurs élèves européens quant à la collecte et au recyclage de l'électro usagé*

***Bruxelles, le 26 mars 2015 – Recupel, l'organisation responsable de la collecte des appareils électros usagés, dévoile aujourd'hui ses résultats. Le Belge a, une fois encore en 2014, démontré son comportement exemplaire en ce qui concerne la collecte de vieil électro : Recupel a récolté 110.888 tonnes d'appareils usagés sur l'année écoulée. Grâce à ces résultats, la Belgique reste un des meilleurs élèves en Europe en ce qui concerne la collecte et le recyclage du vieil électro. Peter Sabbe, General Manager de Recupel : « Nos campagnes d'information portent leurs fruits. Les campagnes pour la collecte d'ampoules et de petit électro sont à l'origine de la croissance remarquable du nombre d'appareils récoltés dans ces segments spécifiques. »***

Les campagnes menées par Recupel en 2014 afin de sensibiliser et de mobiliser les Belges semblent porter leurs fruits. Deux campagnes ont particulièrement été efficaces l'année dernière : la campagne média destinée à sensibiliser quant à la collecte correcte des ampoules usagées, ainsi que les activations « Recupel on Tour », qui se concentraient surtout sur le petit électro et étaient menées en partenariat avec les intercommunales et les centres de réutilisation. Le lancement de RecyclePunt - un point de collecte commun Recupel et Bebat dans les supermarchés et les magasins d'électro - a également rencontré beaucoup de succès. Le consommateur peut, grâce à ce nouveau point de collecte, se débarrasser à un seul et même endroit, où il se rend régulièrement, de ses piles et ampoules usagées, ainsi que du petit électro. Résultat garanti ! En 2014, Recupel a ainsi noté une augmentation du nombre d'ampoules collectées de 7,1% et de 3,1% pour le petit électro.

Recupel a constaté sur l'année écoulée une diminution remarquable de la collecte des appareils et écrans à tube cathodique (-6,8%). Cette diminution peut être en grande partie expliquée par le fait qu'il y ait moins de télévisions et d'écrans à tube cathodique sur le marché ; ce pourquoi les volumes collectés dans ce segment diminuent inmanquablement. La diminution dans ce secteur est totalement compensée par l'augmentation dans les segments des ampoules et du petit électro. Recupel a également noté une faible diminution du nombre d'appareils récoltés dans les segments des réfrigérateurs et congélateurs (-1%).

Le recyclage des matières premières est bon pour l'environnement, mais la récupération des appareils est encore meilleure. Recupel a remis, en collaboration avec le secteur de la réutilisation, 3.883 tonnes de vieil électro (ce que représentent 536.783 appareils) sur le marché de la récupération.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Des DEEE professionnels

Les résultats des années précédentes en ce qui concerne la collecte de vieil électro dans le secteur professionnel ont également été confirmés en 2014. Au total, 2.774 tonnes de vieil électro ont été récoltées chez les professionnels (2.671 tonnes en 2013).

Lorsque l'on comptabilise le nombre d'appareils récoltés dans tous les segments, Recupel arrive à un résultat pratiquement identique à celui de 2013. Peter Sabbe est très satisfait de ces chiffres : « *Nous sommes contents de ces résultats, malgré le status quo. Nous remarquons en effet que le consommateur sait comment jeter correctement ses appareils, via les points de vente ou dans les parcs à conteneurs. Nous sommes pourtant conscients que nous ne pouvons nous reposer sur nos acquis. Le fait que nous notions aujourd'hui une augmentation remarquable dans les secteurs où nous avons mené activement des campagnes démontre que nous devons continuer à informer et sensibiliser le consommateur. La collaboration avec les parcs à conteneurs privés et les collecteurs de déchets, qui a généré 12% du volume total des appareils collectés, se déroule à merveille et nous devons continuer à avancer dans ce sens le plus possible.* »

Pour toute information concernant Recupel, rendez-vous sur <http://www.recupel.be/>

### À propos de Recupel et des DEEE

Depuis 2001, Recupel se charge de la collecte et du traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans toute la Belgique. Les DEEE sont considérés comme des déchets dangereux et sont donc soumis à une réglementation spécifique. Ces déchets doivent être récupérés et traités de manière transparente, durable et efficace, et conformément à la loi sur les déchets. Plus d'informations sur le site [www.recupel.be](http://www.recupel.be).

### **Pour plus d'informations (uniquement pour la presse, merci de ne pas publier) :**

MindShake PR

Tom De Bruyckere

T: 02 478 18 44

M: 0476 45 15 03

@: [tom@mindshake.biz](mailto:tom@mindshake.biz)